Fiche FOCUS

Les téléprocédures

Consulter et payer un avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER pour les usagers ayant un seul établissement



Dernière mise à jour : octobre 2017

Table des matières

1 – PRÉSENTATION	3
1.1 Objet de la fiche	3
1.2 À qui s'adresse cette procédure ?	3
2 – ÉTAPES DE LA PROCEDURE	3
2.1 Étape 1 : Créez votre espace professionnel	3
2.2 Étape 2 : Accédez à votre espace professionnel	11
2.3 Étape 3 : Accédez à votre avis de CFE et/ou d'IFER	13
2.4 Étape 4 : Payez votre avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER	14
2.4.1 Le paiement direct en ligne : plusieurs possibilités	14
3 – DOCUMENTATION	22

1 – PRÉSENTATION

La cotisation foncière des entreprises (CFE) est due chaque année par les personnes physiques ou morales qui exercent à titre habituel une activité non salariée. Cette taxe est calculée sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière, **elle ne doit pas être confondue avec la taxe foncière**. À défaut de bien passible de taxe foncière, la CFE est assise sur une base minimum établie en fonction du chiffre d'affaires.

La CFE est due par les redevables qui exercent une activité au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Les avis d'acompte et d'impôt de CFE ne sont plus expédiés par voie postale¹.

Désormais, tous les usagers redevables de la CFE et/ou de l'IFER doivent se rendre dans leur espace professionnel sur le site « impots.gouv.fr », afin de les consulter avant d'en effectuer le règlement.

Pour les échéances du 15 juin pour l'acompte et du 15 décembre pour le solde², ils ont également l'obligation de recourir à un moyen de paiement dématérialisé (paiement direct en ligne, prélèvement à l'échéance ou mensuel).

Les avis établis au titre des impositions supplémentaires restent envoyés par voie postale. Les montants dus peuvent être réglés par paiement direct en ligne ou par les moyens de paiement traditionnel (TIP SEPA, chèque, etc.).

Calendrier

Mise en ligne des avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER : 3 novembre 2017 ou 17 novembre 2017 pour les établissements ayant opté pour le prélèvement mensuel

Date limite de paiement : 15 décembre 2017

1.1 Objet de la fiche

Cette fiche décrit l'intégralité de la procédure en ligne vous permettant de créer votre espace professionnel, de consulter et de payer votre avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER.

1.2 À qui s'adresse cette procédure ?

Si vous êtes redevable de la CFE et/ou de l'IFER, vous êtes concerné par l'obligation de consultation des avis dans votre espace professionnel sur le site impots.gouv.fr.

2 – ÉTAPES DE LA PROCEDURE

Si vous n'avez pas encore créé votre espace professionnel, vous devez le faire sans tarder.

2.1 Étape 1 : Créez votre espace professionnel

Les redevables de la CFE et/ou de l'IFER doivent anticiper les délais nécessaires à la création et à l'activation de leur espace professionnel, compte tenu de la date limite de paiement du solde fixée au 15 décembre 2017.

<u>Attention :</u> cette activation n'est possible qu'à l'aide d'un code envoyé par le service des impôts des entreprises, au siège social de l'entreprise, par courrier postal. L'activation de l'espace professionnel à l'aide de ce code doit être effectuée sous 30 jours (le décompte débutant le jour de la demande de création d'espace) ; à défaut le code est périmé et une nouvelle demande doit être effectuée.

¹ Article L253 du livre des procédures fiscales

² Et du 15/02/2017 en cas d'imposition mise en recouvrement au 31/12/2017

Créez votre espace en mode simplifié :

L'accès à l'espace professionnel s'effectue à partir de la page d'accueil du site impots.gouv.fr en cliquant sur « Votre espace professionnel ».

Otre espace particulier Otre espace professionnel			Ots.gouv.fr	International Control of Control
Collectivité International	Partenaire	Professionnel	Particulier	Accueil
0		bliques vous u site ! /enus	érale des Finances pr venue sur son nouvea abitation, formulaire déclaration de r	La direction généra souhaite la bienver Découvrez le en vidéo ex : Payer en ligne, taxe d'habiti
che ? retraité, indépendant, chômeur, entreprise), rendez-vous sur le	t ça marche ? uation (salarié, retraité, in	I SOUICE, COMM la source en fonction de votre	Le prélèvement à l Pour tout savoir sur le prélèvement site dédié : • www.prelevementalasource.go	Por Site
				/OUS ÊTES
Collectivité International	Col	Partenaire	Professionnel	Particulier
international Collectivité	t ça marche ? ation (salarié, retraité, in Col	A SOURCE, COMME la source en fonction de votre vv.fr	eraie des Finances p venue sur son nouvea abitation, formulaire déclaration de r Le prélèvement à l Pour tout savoir sur le prélèvement site dédié : • www.prelevementalasource.ge • www.prelevementalasource.ge Professionnel	La direction généra souhaite la bienvei Découvrez le en vidéo ex : Payer en ligne, taxe d'habit ex : Payer en ligne, taxe d'habit Por site Por site Por Site Por Site Particulier

Ensuite, il est nécessaire de cliquer sur le lien « Créer et activer mon espace professionnel » :

Leter : featra : Renard : Rena	Outre espace particulier Outre espace professionnel
Accueil > Authentification	(j) Aide
Connexion à mon espace professionnel	Création de mon espace professionnel
Adresse électronique	Créer et activer mon espace professionnel
Connexion Mot de passe oublié	Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis Payer mes impôts locaux en ligne

Direction générale des Finances publiques

♦ L'écran suivant s'affiche :

impots.gouv.fr	
	OFESSION NELS
	Professionnels
	Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer votre espace : choisissez la procédure qui vous convient.
₩ Quitter	Quelle que soit la procédure choisie, vous devrez mentionner une adresse électronique ainsi que le ou les SIREN concernés.
	Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise : optez pour le mode simplifié
	> 1ère étape : Créez votre espace
	2ème étape : Activez votre espace

⇔ Dans la rubrique « Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise : optez pour le mode simplifié », cliquez sur « 1^{ère} étape : Créez votre espace ».

✤ Indiquez le numéro SIREN de votre entreprise et validez pour afficher la raison sociale, puis remplissez les champs relatifs à l'adresse électronique/mot de passe et aux coordonnées.

La validation définitive ne sera possible qu'après avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'utilisation du service.

	impors.gouv.tr	
	PRC	DFESSIONNELS
		Professionnels
		Créez votre espace
Vérifiez bien qu'aucune		SIREN : 123456789
erreur ne s'est glissée avant de valider cet écran	💥 Quitter	Dénomination : SARL MARTIN DISTRIBUTION
car il vous faudrait attendre 30		Adresse électronique, mot de passe
jours pour pouvoir réitérer		Adresse électronique :
même adresse électronique ou		Important : cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace. Confirmez votre adresse
du même SIREN.		électronique :
		Mot de passe :
Par ailleurs, si vous		(8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés).
tentez de créer un espace		Confirmez votre mot de passe :
avec une adresse électronique déjà		Coordonnées
associée à un espace, la		Monsieur
création sera bloquée :		(Nom) (Prénom)
vous devrez utiliser une autre		Quel est votre surnom?
adresse électronique.		
		(Téléphone) 5/2'
		Conditions générales
		Lire les conditions générales Lire les conditions générales et les accepte sans restriction
		Modifier SIREN Valider Fffacer

♥ Une fois cet écran validé, un message vous informe que la demande est enregistrée mais que l'activation de l'espace nécessite la saisie d'un code.

Pour des raisons de sécurité, ce code sera envoyé par courrier à l'adresse du siège social et à l'attention du représentant légal de l'entreprise. Vous disposerez d'un délai de 30 jours à compter de la création de l'espace pour l'activer.

impots.gou	v.fr 👩 🗄 🗚
	PROFESSIONNELS
	Professionnels
	Votre demande a été enregistrée, mais votre espace professionnel ne sera réellement créé qu'une fois que vous l'aurez activé (étape 2).
	Pour ce faire, votre service des impôts enverra une lettre à votre entreprise, par voie postale, afin de
	garantir la confidentialité des informations contenues dans votre espace.
🕅 Quitter	
	Cette lettre contiendra un <u>code à usage unique</u>
	qui ne doit être utilisé que pour <u>activer votre espace</u> professionnel,
	sous un <u>délai de 30 jours</u> à compter de ce jour.
	OK

• Activez votre espace à l'aide du code d'activation reçu et renseignez le compte bancaire de l'entreprise ; vos services sont immédiatement disponibles dans votre espace professionnel.

♦ Cliquez sur « Votre espace professionnel ».

un site de la Dires	TS, GOUV, TI ston générale des Finances publiques				Votre espace professionnel
Accueil	Particulier	Professionnel	Partenaire	Collectivité	International
a direction génér	rale des Finances	publiques vous	IN ISSUE		
ouhaite la bienve Découvrez le en vidéo	nue sur son nouv	veau site !		Mannue	
	Athine.		and the second		- Allenter
Payer en ligne, taxe d'habi	tation, formulaire déclaration (de revenus		Q	
	A COMPANY AND A COMPANY		and the second se	and the state of the state of the	
	e prélèvement a	à la source, com	ment ça march	ne ?	
Pr sit	.e prélèvement a pur tout savoir sur le prélèvem e dédié :	à la source, com nent à la source en fonction de	ment ça march votre situation (salarié, retr	TE ? aité, indépendant, chômeur,	entreprise), rendez-vous sur le
Pr si	.e prélèvement a ur tout savoir sur le prélèvem le dédié : www.prelevementalasource	à la source, com ent à la source en fonction de e.gouv.fr	ment ça march votre situation (salarié, retro	ne ?	entreprise), rendez-vous sur le
JS ÊTES	e prélèvement a sur tout savoir sur le prélèvent le dédié : www.prelevementalasource	à la source, com nent à la source en fonction de e.gouv.fr	ment ça march	ne ?	entreprise), rendez-vous sur le
JS ÊTES	e prélèvement : aur tout savoir sur le prélèvem le dédié : www.prelevementalasource	à la source, com nent à la source en fonction de e.gouv.fr	ment ça marcl	ne ? aité, indépendant, chômeur,	entreprise), rendez-vous sur le
JS ÊTES	e prélèvement : our tout savoir sur le prélèvem le dédié : www.prelevementalasource	à la source, com nent à la source en fonction de e.gouv.fr	Iment ça march	ne ? aité, indépendant, chômeur,	entreprise), rendez-vous sur le
JS ÊTES	e prélèvement : our tout savoir sur le prélèvem le dédié : www.prelevementalasource	à la source, com nent à la source en fonction de re.gouv.fr	iment ça march votre situation (salarié, retri	ne ? aité, indépendant, chômeur,	entreprise), rendez-vous sur le

♥ Cliquez sur le lien « Créer et activer mon espace professionnel » :

En et e fair e Francesse REFERENCES Francesse REFERENCES Francesse REFERENCES Frances publiques	Votre espace particulier
Accueil > Authentification	(i) Aide
Connexion à mon espace professionnel	Création de mon espace professionnel
Adresse électronique	Créer et activer mon espace professionnel
Mot de passe oublié	Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis Payer mes impôts locaux en ligne

Direction générale des Finances publiques

Dans la rubrique « Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise : optez pour le mode simplifié », cliquez sur « 2^e étape : Activez votre espace ».

impots.gouv.fr
PROFESSIONNELS
Professionnels
Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer votre espace : choisissez la procédure qui vous convient.
Quelle que soit la procédure choisie, vous devrez mentionner une adresse électronique ainsi que le ou les SIREN concernés.
Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise : optez pour le mode simplifié
1ère étape : Créez votre espace
2ème étape : Activez votre espace

Saisissez le SIREN de votre entreprise, l'adresse électronique choisie pour identifier votre espace et le code d'activation reçu par voie postale, puis validez.

	Professionnels	
	Activez votre espace abonné	
	Veuillez saisir votre SIREN, votre adresse électronique et le code d'activation que vous avez rec	u par
ter 🖉		
	courrier, en respectant les majuscules et les minuscules.	
	courrier, en respectant les majuscules et les minuscules. Saisissez votre S.I.R.E.N (ou équivalent) :	
	courrier, en respectant les majuscules et les minuscules. Saisissez votre S.I.R.E.N (ou équivalent) : Saisissez votre adresse électronique :	

Sur la page suivante, vous devez indiquer les coordonnées d'un compte bancaire nécessaire au paiement direct en ligne des impôts et taxes.

Si votre entreprise n'est redevable que de la CFE et/ou de l'IFER au titre des impôts et taxes professionnels, vous ne devez pas adresser le mandat signé à votre établissement bancaire.

impots.gouv.fr	
	9
	OFESSIONNELS
	Protessionneis
	Déclarez un compte bancaire
	Attention :
	Vous devez transmettre à votre établissement bancaire, directement et SANS DELAI, le "mandat interentrentiese" qu'il vous sera proposé d'éditer à la fin de la procédure
	A défaut de DECEDTION de ce MANDAT AVANT tout DAIEMENT de taxos ou d'impôte
🗏 Quitter	auto-liquidés, votre banque rejetterait le télépaiement, et votre facture serait donc impayée.
	Si votre établissement bancaire n'est pas éligible aux opérations SEPA / B2B, l'édition du
aisissez le compte bancaire,	mandat ne vous sera pas proposee ; veuillez dans ce cas demander à voire banque de vérifier sa situation sur ce point.
ı format IBAN + BIC	Afin de pouvoir paver vos impôts depuis votre espace abonné, veuillez déclarer les références du
	compte bancaire à déclarer.
récisez, si vous le souhaitez	Désignation du compte bancaire à débiter *
utilisation que vous ferez de ce	
ompte (information à destination	International Bank Account Number (IBAN) - Bank - Bank
tamment des délégataires de	Code Clé Identification Pays* IBAN* Code (BIC)*
s services de paiement)	
iquez sur le bouton "Valider"	Précision (facultatif) :
	Si vous disposez de plusieurs comptes, cette information facilitera le choix de celui à utiliser au moment du paiement.
	Désignation du titulaire du compte à débiter
	Civilité / Forme juridique :•
	Nom / Prénom / Raison sociale *
	Adresse :*
	Complément d'adresse :
	Code postal :
	Ville :"
	rays.
	Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter
	Dénomination :
	Adresse :
	Code postal :
	Ville :
	Clauses générales :
	Je déclare avoir pris connaissance des dispositions générales applicables et présentées sur le portail Internet de la D.G.F.I.P. et m'engage à en respecter les obligations qui m'incombent
	Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les informations me concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que le neur avercer aurois du sonice pactions de la concernant que la concernat que la concernant que la conc
	recurreation son resimonnations me concernant, que je peux exercer aupres du service gestionnaire dont relève mon dossier professionnel.
	 Lire les conditions générales Champs obligatoires
	Etape précédente Valider

 $\textcircled{} \label{eq:confirmant}$ Une page confirmant la fin de la création de votre espace professionnel s'affiche :

impots.gc	ouv.fr @ " Alde
6	PROFESSIONNELS
	Professionnels
	Votre espace est désormais activé
	Votre inscription a été réalisée le sous le numéro . Ce numéro d'abonné vous est personnel et doit le rester.
Quitter	Sauvegardez ou imprimez votre confirmation d'inscription
	Elle vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.
	Vos services en ligne
	À partir de maintenant, vous pouvez déclarer, payer vos impôts et taxes et consulter votre compte fiscal.
	➢ Accédez à vos services en ligne

2.2 Étape 2 : Accédez à votre espace professionnel

L'accès à l'espace professionnel s'effectue à partir de la page d'accueil du site impots.gouv.fr en cliquant sur « Votre espace professionnel ».

	OOTS, GOUV, Fr de la Direction générale des Finances publiques				Votre espace particulier Votre espace professionnel
Accuei	Particulier	Professionnel	Partenaire	Collectivité	International
La direction g souhaite la bi	énérale des Finance envenue sur son nou	s publiques vous veau site !			
Découvrez le en vidé	o e d'habitation, formulaire déclaration	de revenus			
	Le prélèvement	à la source. com	iment ca mar	che?	
	Pour tout savoir sur le prélève site dédié : www.prelevementalasour	ment à la source en fonction de ce.gouv.fr	s votre situation (salarié, re	etraité, indépendant, chômeu	r, entreprise), rendez-vous sur le
/OUS ÊTES					
11				7	
Particulier	Professionne	el Parter	naire	Collectivité	International

Il est nécessaire de s'authentifier par adresse électronique/mot de passe :

Impots.gouv.fr	Votre espace particulier
Accueil > Authentification	(i) Aide
Connexion à mon espace professionnel	Création de mon espace professionnel
Adresse électronique	Créer et activer mon espace professionnel
Connexion Mot de passe oublié	Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis Payer mes impôts locaux en ligne

Direction générale des Finances publiques

Après authentification, vous accédez à la page d'accueil de votre espace professionnel.

II convient de sélectionner le service « Consulter > Avis C.F.E » de la rubrique « MES SERVICES ».

impots.gouv	v.fr	
	PROFESSIONNELS	
	GÉRER CONSULTER CÓDÉCLARER COPA	YER O DÉMARCHES
Mme Lila	Espace professionnel	
Abarrá		
20101670101919		DOSSIER COURANT
		SIREN 123456789
Espace pro.		SARL MARTIN DISTRIBUTION
> Impots.gouv.tr > Quitter		
	MON ESPACE	MES SERVICES
	Gérer mes services	
	> Gérer mes comptes bancaires [+]	Consulter
	Gérer mes contrats de prélévement automatique [+]	Compte fiscal
	automanduo []	Avis C.F.E.
		Déclarer
		➤ T.V.A.
	DONNÉES PUBLIQUES	Impôt sur les sociétés
	Accéder aux statistiques	Taxe sur les salaires
		C.V.A.E.
		 Résultat [+]
	AUTRES SERVICES	Payer
		> T.V.A.
	Consulter le calendrier fiscal	Tayo sur los societes
	 Nous contacter 	C.V.A.E.
		Revenus de capitaux mobiliers
		C.F.E. et autres impôts
		Démarches
		Accéder à mes démarches
		Accéder au mini-guichet T.V.A. U.E.

2.3 Étape 3 : Accédez à votre avis de CFE et/ou d'IFER

♥Cliquez sur le bouton « Accès aux avis de CFE ».

Impots.gouv	
	DROFESSIONINELS
SAS	CONSULTER LE COMPTE
SIREN ou IDSP : I	Accès au compte fiscal
Service gestionnaire : FISCALITE n° IFU : 1 QUITTER	Accès au compte fiscal - dernière mise à jour des données le 13/10/2016
ACCÈS PAR IM	PÔT 🔻 🔍 HISTORIQUE DES PAIEMENTS 🔻 💿 SITUATION DE LA DETTE FISCALE 💿 ATTESTATION FISCALE
Accès aux avis de	CFE

Un tableau par année des avis de CFE apparaît. L'année la plus récente est dépliée.

⇔Pour consulter votre avis d'impôt de CFE, sélectionnez « avis d'imposition ».

Année 2017			a second and the second s
Période d'imposition	Référence de l'avis	ien vers l'avis	Date limite de paiement
2017	THE REAL PROPERTY AND A	Avis d'imposition	15/12/2017
		(^m)	

Sconsultez votre avis d'impôt :

Impots.gouv.fr 👩 💷	GE PRÉCÉDENTE PAGE SUIVANTE VISITE GUIDÉE	VOTRE AVIS SUIVRE LES ACCÈS IMPRIMER AIDE			
	INELS ER LE COMPTE			Bout d'acc aux	on xès
Service gestionnaire : Avis d'imposi AVISCEE	au compte fiscal > Tableau des avis d'imposition CFE > lion du rôle général D92 : Cotisation Foncière des Entre	Avis eprises - dernière mise à jour des données le E	Bouton d'accès à la notice	Notice Renvois	<u> Dis</u>
Menu déroulant permettant de consulter les autres pages de votre avis		DIRECTION GÉNÉRALE DE AVIS D'IMPÔT 2017 COTISATION FONCIÈRE D TEPCI et divers organismes TAXE ADDITIONNELLE À L D'INDUSTRIE TAXE POUR FRAIS DE CH. IMPOSITION FORFAITAIRE commune, l'EPCI, le départe	ES FINANCES PUBLIQUES DES ENTREPRISES, votée et perçue par l LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE AMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISA E SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAU, ament, la région ou divers organismes	(AVISCFE) a commune, E COMMERCE ET NAT (perçue par la	
		Vos références	Votre situatio	n	
		Numéro fiscal : Référence de l'avis :	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	-01 HE1 C	
		Identification de l'entreprise redevable : (37) N° SIRET :	Versement sur acompte	7 inn ini €	
		Département : Commune :	MONTANT A PAYER Au plus tard le 15/12/201	ni innikµini € 7	

2.4 Étape 4 : Payez votre avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER

Pour plus de détail sur la procédure de paiement en ligne et les différentes options proposées, vous pouvez consulter la fiche focus « <u>Payer un avis de CFE-IFER/TP</u> ».

2.4.1 Le paiement direct en ligne : plusieurs possibilités

Bouton « PAYER »

Vous pouvez payer en ligne par simple clic sur le bouton « PAYER » situé au-dessus de l'avis dématérialisé. Vous accédez ainsi directement au service de paiement, sans avoir à vous identifier de nouveau.

<u>Attention</u> : la date limite de paiement de votre cotisation est fixée au **15 décembre 2017 minuit.** Au-delà, une majoration de 5 % pour retard de paiement sera appliquée au montant restant dû.

	VOTRE AVIS SUIVRE LES ACCÈS IMPRIMER AIDE	
SAS CONSULTER LE COMPTE		
Accès au compte fiscal > Tableau des avis d'imposition CFE > Service gestionnaire : > OUITTER Avis d'Imposition du rôle général 092 : Cotisation Foncière des Ent	> Avis reprises - dernière mise à jour des données le reprise de la company	Bouton « PAYER »
AVISCFE V		Notice Renvois
	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AVIS D'IMPÓT 2017 COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES, votée et perçue PEPCI et divers organismes TAXE ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRE D'INDUSTRIE TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'AR IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉS commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organisme	(AVISCFE) par la commune, ES DE COMMERCE ET TISANAT EAUX perçue par la s

La facture vous est présentée automatiquement :

	PAIEMENT DE L'IMPÔT - PRO	FESSIONNEL	LS					
finanti	PAIEMENT EN LIGNE O FRÉLÉVEMENT MENSUEL O FRÉLÉVEMENT À L'ÉCHÉANCE							
iscal :	Menu > Saisie référer	ce > Montar	nt à payer 🔰 > Co	ordonnées bancaires > /	dresse électroniqu	ie > Prise en compte		
	Montant de l'impôt à payer							
er								
er								
© CARAC	CTERISTIQUES DE L'AVIS D'IMPOS	TION						
© CARAC	CTERISTIQUES DE L'AVIS D'IMPOS Nom	TION	Référence de l'avis d'imposition	Type d'impôt	Date limite de paiement	Montant de l'avis d'imposition	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant resta payer
CARAC	Nom	TION R	Référence de l'avis d'imposition	Type d'impôt Cotisation foncière des entreprises	Date limite de paiement 15/12/2017	Montant de l'avis d'imposition 2 088,00 €	Cumul des ordres de paiement déjà donnés 0,00 €	Montant resta payer 2 088,00

Suivez ensuite les indications du service de paiement en ligne.

Pour régler votre cotisation, il vous est proposé le ou les comptes bancaires que vous avez déclarés dans votre espace professionnel, lors de son activation ou ultérieurement. Vous devez sélectionner le compte que vous souhaitez utiliser et confirmer pour continuer la procédure.

Si vous avez déjà effectué un règlement de CFE sur le site de paiement en ligne, le dernier compte utilisé peut, en fonction de votre situation, être directement affiché. Dans ce cas, vous pourrez le modifier en cliquant sur le bouton « Choisir un autre compte bancaire » et avoir accès, ainsi, à l'ensemble de vos comptes déclarés.

Si le bouton « Choisir un autre compte bancaire » ne vous est pas proposé ou si vous souhaitez déclarer un nouveau compte, vous devez vous connecter au service « Gérer mes comptes bancaires » dans votre espace professionnel.

En validant votre ordre de paiement, vous signez un mandat électronique qui autorise l'administration fiscale à effectuer un prélèvement SEPA sur votre compte bancaire. Ce document est archivé par l'administration fiscale ; **vous n'avez pas à l'envoyer à votre banque**.

Lien « Payer mes impôts locaux en ligne »

Vous pouvez payer en ligne *via* le lien « Payer mes impôts locaux en ligne », après avoir pris connaissance de la référence de votre avis dématérialisé (qui figure sur la 1^{ère} page, cadre « Vos références »).

Cliquez sur « Votre espace professionnel » puis sur le lien « Payer mes impôts locaux en ligne ».

		ts.gouv.fr				Votre espace particulier Votre espace professionnel
	Accueil	Particulier	Professionnel	Partenaire	Collectivité	International
La dire souhai	ction généra le la bienve	ale des Finances nue sur son nou	s publiques vous veau site !			
ni - Equita - Braumia Villeligie Prançaise	impo un site de la Direction	ts.gouv, fr n générale des Finances publiques				Votre espace particulier Votre espace professionnel
cueil > Authe	entification					(i) Aide
	Connexion à	mon espace profe	ssionnel	Création	i de mon espace pi	rofessionnel
Adresse Mot de p	électronique asse ?			Crée	r et activer mon espace pro	fessionnel
Mot de p	asse oublié		Connexion	Vous pouvez égaleme foncière des e	nt payer en ligne votre taxe p troprises en utilisant la réfr Payer mes impôts locaux en	foncière ou votre cotisation érence de votre avis

Direction générale des Finances publiques

Vous arrivez sur la page d'accueil du service de paiement en ligne.

Vous devez saisir votre numéro fiscal qui correspond en général au numéro SIRET de votre établissement (cf. cadre « Vos références » de la 1^{ère} page de votre avis).

Impots.gouv.tr		
PAIEMENT DE L'IMPÔT	- PROFESSIONNEL	LS
Bienvenue sur le site du p	paiement de l'impôt	
ter		
 O Sur le site du paiement de l'in 	mpôt vous pouvez :	
Souscrire ou modifiel En savoir plus Payer votre impôt en En savoir plus	r votre souscription at ligne	u prélèvement mensuel ou au prélèvement à l'échéance de vos impôts
L'envoi postal des avis d'acc	ompte et d'impôt de Cl	CFE-IFER est supprimé. Désormais, les entreprises doivent consulter ces avis dans leur espace professionn
Pour accéder à ces services, s DGE, le SIRET de l'entreprise :	aisissez votre numéro	o fiscal figurant notamment dans le cadre « Vos références » de votre avis d'imposition, ou pour les entrepr
Numéro fiscal :		SIRET Continuer
Consulter les caractéristiques	s techniques de sécur	rifé du site
	, teeninques de securi	
npots.gouv.fr 🔊 🔛 Plan du site	Questions frequentes	8
Pols.gouv.fr	e Guestions frequente	
PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAEMENT DE LORE - PROFESSIONNE Real : Menu Service de paiement de l'impôt	e Uuestions frequente	
PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE LOIR - PROFESSIONNE Service de paiement de Fimpôt	e Cuestions frequente	
PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONN PAIEMENT DE L'IM	e Uuestions frequente	AFS INCE ILE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE LOIRE PRELÈVEMENT MENS Seal : Menu Seavice de paiement de l'impôt fous étes identifié sous votre numéro fiscal 1 fous étes identifié sous votre numéro fiscal 1 fous étes identifié sous votre numéro fiscal 1 (us pouvez accéder aux services sulvants : 2 LE PAIEMENT EN LIGNE	e Uuestions frequente	es ince
PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE LOIR - PROFESSIONNE PAIEMENT DE LOIR - PROFESSIONNE Paiement de l'Impôt Service de paiement de l'Impôt fous êtes identifié sous votre numéro fiscal L'Impôt fous êtes identifié sous votre numéro fiscal L'Impôt Paiement de l'Impôt E PAIEMENT EN LIGNE Qu'est-ce que le paiement en ligne ? Payer en ligne, c'est donner votre ordre de paiement paiement jonués eur vontre auté avec la contendo a	e Questions frequente	
PAILEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE LUIME PAIEMENT EN LIGHE PRELEXEMENT MARY Service de paiement de l'impôt Cous êtes identifié sous votre numéro fiscal L Cous pouvez accéder aux services suivants : C LE PAIEMENT EN LIGHE C Qu'essoe que le paiement en ligne ? Payre en ligne, c'est donner votre avis avec l'avantage d Vous pouvez également payre en ligne le monta	ELS URE PRELÉVEMENT & L'ÉCHÉAN It quand vous le souhaitez, jus e n'être prélevé qu'après féch nt réclamé suite à lettre de	
PAIE MOISE CONTRACTOR DE L'IMPÓT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE L'IMPÓT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE L'IMPÓT - PROFESSIONNE Scal : Menu Scal :	Cuestions frequente LS C PRELEXEMENT & L'ÉCHÉAN It quand vous le souhaitez, jus e n'être prélevé qu'après féch nt réclamé suite à lettre de	
Alexandre paiement de l'impôt Alexandre paiement en ligne ? Alexandre paiement paiement en ligne Alexandre paiement e	e Questions frequente ELS IEL PROLÉVEMENT à L'ÉCHÉAN It quand vous le souhaitez, jus e n'être prélevé qu'après féch int réclamé suite à lettre de	Ince
Alexandre palement en ligne e monta demune é pagement palement en ligne e monta demune de pagement en ligne e mon	Cuestions frequente LS ILS ILS INCLEVENENT à LÉCHÉAN It quand vous le souhaitez, jus e n'être prélevé qu'après féch int réclamé suite à lettre de	Vous souhaiter : Vous souhaiter : pyver en lign :
PAIE de sté PAIE MENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIEMENT DE LOIRE PRELEXEMENT MOYS Service de paiement de l'Impôt Service de paiement de l'Impôt Cous êtes identifié sous votre numéro fiscal Les est fous pouvez accéder aux services suivants : © LE PAIEMENT EN LIGNE © Qu'est-ce que le paiement en ligne ? Payer en ligne, c'est donner votre ordre de paiemen paiement indiquée sur votre avis, avec favantage d Vous pouvez également payer en ligne le monta demeure de payer. È En savoir plus sur le paiement en ligne	Cuestions frequente LS DE MELÉVENENT à LÉCHÉAN It quand vous le souhaitez, jus e n'être prélevé qu'après féch int réclamé suite à lettre de	NOT
PAIL DU SUI PAIL DU SUI PAIL MENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIL MENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAIL MENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE Menu Service de paiement de l'Impôt Service de paiement de l'Impôt Service de paiement de l'Impôt Cut Service de paiement de l'Impôt Cut Service de paiement de l'Impôt Cut Service de paiement en ligne ? Payre en ligne, c'est donner votre evrice de paiement paiement indiquée sur votre avis, avec l'avantage d Vous pouvez également payre en ligne le monta demeure de payer. En savoir plus sur le paiement en ligne	Cuestions frequente ELS Ref: Preciévement à l'échéan It quand vous le souhaitez, jus e n'être prélevé qu'après féch Int réclamé suite à lettre de	Act
PAIL DU SUI PAIL DU SUI PAIL MENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAILEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PAILEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE Menu Service de paiement de l'Impôt Service de paiement de l'Impôt Service de paiement de l'Impôt Cut pavez accéder aux services suivants : C E PAILEMENT EN LIGNE Qu'est-ce que le paiement en ligne ? Payr en ligne, c'est donner votre ordre de paiement paiement indiquée sur votre avis, avec favantage d Vous pouvez également payer en ligne le monta demeure de payer. En savoir plus sur le paiement en ligne	Cuestions frequente ELS REC PROJEVEMENT à L'ÉCHÉAN It quand vous le souhaitez, jus e n'être prélevé qu'après féch int réclamé suite à lettre de	Active Active Active Active Asqu'à la date limite de héance. le relance ou mise en Vous souhalite; pyper en ligne
PALEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PALEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PALEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNE PALEMENT DE LORE PALEMENT DE LORE PALEMENT DE LORE PALEMENT EN LIGNE Palement de palement de l'Impôt Payer en ligne, c'est donner votre ordre de palement palement indiquée sur votre avis, avec favantage d Vous pouvez également payer en ligne le monta demeure de payer. En savoir plus sur le palement en ligne	Cuestions frequente ELS REC PROJECTION L'ÉCRÉAN nt quand vous le souhaitez, jus nt quand vous le souhaitez, jus nt réclamé suite à lettre de	Act
PAIE de sté Paie de paiement de l'impôt Paiement indiquée sur votre avis, avec favantage d Vous pouvez également payer en ligne le monta demeure de payer. En savoir plus sur le paiement en ligne	Cuestions frequente LS REC Prediceseur à Lécridue nt quand vous le souhaitez, jus nt réclamé suite à lettre de	Area

⇔Cliquez sur « payer en ligne ».

∜Vous devez saisir la référence de votre avis puis, cliquer sur « Confirmer ».

Impots.gou	IV.fr 0 Questions fréquentes
0	PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS
Votre nº fiscal :	Menu > Saisie référence > Montant à payer > Coordonnées bancaires > Adresse électronique > Prise en compte
X Quitter	Saisie référence
• REFE	RENCE
Veuill ∀ous	ez saisir la référence de l'avis d'impôt ou du document de relance que vous souhaitez payer. trouverez cette référence de 13 chiffres (à ne pas confondre avec votre n° fiscal) dans le cadre "Vos références".
Référ	
	S Contirmer Abandonner

La facture à régler s'affiche :

Impo	ts.gouv	^{fr} 🕡	Plan du site	Questions frequentes					
			100						
		PAIEMENT DE L'IMPÔT	- PROFESSION	NELS					
	Ň	PAIEMENT EN LIGNE	ÉLÈVEMENT MENSUEL	. OPRÉLÈVEMENT À L'ÉCHÉAN	ICE				
Votre nº fiscal :		Menu > Saisie ré	éférence > Mor	ntant à payer 🕖 > Coo	rdonnées bancaires > A	dresse électronique	e > Prise en compte		
		Montant de l'impôt à payer							
💥 Quitter									
۲	CARAC	TERISTIQUES DE L'AVIS D'I	IMPOSITION						
		Nom		Référence de l'avis d'imposition	Type d'impôt	Date limite de paiement	Montant de l'avis d'imposition	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant restant à payer
	SARL	of target barries over	P34	10004140	Cotisation foncière des entreprises	15/12/2017	2 088,00 €	0,00 €	2 088,00 €
[Montant à payer	2 088,00 €
				> Confirmer	Modifier le mo	ntant 🗙 Aba	ndonner		

⇔Cliquez sur « Confirmer » pour payer votre CFE.

Vous avez également la possibilité de modifier le montant que vous souhaitez régler. Pour plus de renseignement, consultez la fiche focus « <u>Payer un avis de CFE-IFER/TP</u> ».

2.4.2 Le prélèvement automatique (à l'échéance ou mensuel)

Pour ne plus risquer d'oublier votre échéance, nous vous suggérons d'opter pour le prélèvement automatique.

· L'accès au service de paiement en ligne

Pour adhérer au prélèvement automatique, vous pouvez effectuer votre démarche en ligne depuis votre espace professionnel, en cliquant sur « Gérer mes contrats de prélèvement automatique » de la rubrique « MON ESPACE ».

impots.gouv.		
	PROFESSIONNELS	
	GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER	O DÉMARCHES
Mme Lila ROSEMONDE	Espace professionnel	
Abonné :		
20101670101919		DOSSIER COURANT
 Espace pro. Impots.gouv.fr Quitter 		SIREN 123456789 SARL MARTIN DISTRIBUTION
		MES SERVICES
	Gérer mes compres paurais - [4]	Consulter
	Gérer mes contrats de prélèvement	Compte fiscal
	automatique [+]	> Avis C.F.E.
		Declarer
		T.V.A. Impôt sur los sociótós
	DONNEES PUBLIQUES	Taxe sur les salaires
	Acceder aux statistiques	> C.V.A.E.
		Revenus de capitaux mobiliers
		> Résultat [+]
		Payer
	AUTRES SERVICES	> T.V.A.
	Consulter le calendrier fiscal	Impôt sur les sociétés
	Nous contacter	Taxe sur les salaires
		C.V.A.E. Revenue de capitaux mobiliere
		 C.F.E. et autres impôts
		Démarches
		Accéder à mes démarches
		Accéder au mini-guichet T.V.A. U.E.

Vous accédez au service de paiement en ligne. Vous devez saisir votre numéro fiscal (qui correspond normalement à votre numéro SIRET, cf. cadre « Vos références » de la 1^{ère} page de votre avis).

Impots.g	gouv.fr @ Questions frèquentes
(PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS
	Bienvenue sur le site du paiement de l'impôt
🗙 Quitler	
	O Sur le site du paiement de l'impôt vous pouvez :
	Souscrire ou modifier votre souscription au prélèvement mensuel ou au prélèvement à l'échéance de vos impôts En savoir plus Payer votre impôt en ligne En savoir plus
	O L'envoi postal des avis d'acompte et d'impôt de CFE-IFER est supprimé. Désormais, les entreprises deivent consulter ces avis dans leur espace professionnel.
	Pour accéder à ces services, saisissez votre numéro fiscal figurant notamment dans le cadre « Vos références » de votre avis d'imposition, ou pour les entreprises DGE, le SIRET de l'entreprise :
	Numéro fiscal : SIRET > Continuer
3	Consulter les caractéristiques techniques de sécurité du site

Pour effectuer une adhésion à un contrat de prélèvement, cliquez sur le lien souhaité (prélèvement mensuel ou à l'échéance).

Impots.gouv.fr	
PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS	
Votre n° fiscal : Menu Autre n° fiscal > Service de palement de l'impôt	
Couiter Vous êtes identifié sous votre numéro fiscal Vous pouvez accéder aux services suivants :	LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
 LE PAIEMENT EN LIGNE Qu'est.ce que le paiement en ligne ? Payer en ligne, c'est donner votre ordre de paiement quand vous le souhaitez, jusqu'à la date limite de paiement indiquée sur votre avis, avec l'avantage de n'être prélevé qu'après l'échéance. Vous pouvez également payer en ligne le montant réclamé suite à lettre de relance ou mise en demeure de payer. En savoir plus sur le paiement en ligne Vous souhaitez : payer en ligne > 	 O Le prélévement mensuel Le prélévement mensuel vous permet d'étaler sur l'année le paiement de vos impôts pour mieux gérer votre budget. Quels impôts ? Comment qa fonctionne ? Comment adhérer ? Quand adhérer ? Le prélévement européen (SEPA) Vous souhaitez : adhérer au prélévement mensuel ? Vous pouvez : modifier vos coordonnées personnelles \$ modifier vos prélévements }
	O Le prélévement à l'échéance Le prélévement à l'échéance vous permet d'éviter tout retard de paiement : votre compte bancaire est débité automatiquement, du montant de votre impôt, 10 jours après la date limite de paiement. Quels impôts ? Comment qa fonctione ? Comment adhérer ? Quand adhérer ? Le prélévement européen (SEPA) Vous souhaitez : adhérer au prélévement à l'échéance >

modifier vos coordonnées personnelles > modifier ou arrêter vos prélèvements >

• Le prélèvement à l'échéance

Pour le règlement de votre solde de CFE et/ou d'IFER dû en 2017, vous pouvez adhérer au prélèvement à l'échéance jusqu'au 30 novembre 2017.

En choisissant « adhérer au prélèvement à l'échéance », vous accédez à l'écran suivant. Vous devez vous munir de la référence de votre avis (cf. cadre « vos références ») ainsi que de vos coordonnées bancaires.

Impots.gou	uv.fr	Plan du site	Questions fréquentes		
0	PAIEMENT DE L'I	MPÔT - PROFESSIONN	IELS		
nº fiscal :	PAIEMENT EN LIGN	E OPRÉLÈVEMENT MENSUEL	OPRÉLÈVEMENT À L'ÉCHÉANCE		
	Menu > S	aisie référence			
	Adhésion au prélève	ement à l'échéance			
tter					
IM	PORTANT : pour paier Pass par u	payer votre impôt par pré nent pour effectuer voti é ce délai, votre adhési- n autre moyen.	slèvement à l'échéance, vous avez jusqu'au re adhésion (par exemple jusqu'au 31 août p ion ne prendra effet qu'à compter de l'éche ion ne prendra effet qu'à compter de l'éche	dernier jour du mois qui précède la date limite de our une échéance au 15 septembre). ance suivante ; vous devez donc payer l'échéance	en cours
Si vou Vous t Attent	us souhaitez adhérer trouverez cette référe tion, le prélèvement	au prélèvement à l'échéa nce à 13 chiffres dans le à l'échéance n'est pas pc	ance pour régler votre impôt, vous devez indit e cadre « Vos Références » de votre avis d'im ossible si vous êtes prélevé mensuellement p	uer la référence de votre avis. position. pur l'impôt concerné.	
O TYPE IN	ЛРОТ				
От	laxes foncières	O Taxe d'habitatio	on - Contribution à l'audiovisuel public	O Cotisation foncière des entr	reprises
NOUVEI	LLE ADHESION				
Référ	rence de l'avis* :				

Suivez les indications du service de paiement en ligne pour finaliser votre adhésion.

En validant votre adhésion, vous signez un mandat électronique qui autorise l'administration fiscale à effectuer, à chaque échéance, le prélèvement SEPA correspondant sur votre compte bancaire. Ce document est archivé par l'administration fiscale ; **vous n'avez pas à l'envoyer à votre banque.**

Le prélèvement effectif intervient, sans autre démarche de votre part, après la date limite de paiement.

Le prélèvement mensuel

Il n'est plus possible d'adhérer au prélèvement mensuel pour régler la cotisation 2017.

Vous pouvez, cependant, effectuer une adhésion pour le paiement de votre imposition 2018. Le premier prélèvement interviendra dès le 15 janvier si vous adhérez avant le 15 décembre 2017, ou à partir du 15 février si votre adhésion intervient entre le 15 décembre 2017 et le 31 janvier 2018. Dans ce cas, le prélèvement du 15 février correspondra au montant cumulé des mensualités de janvier et février.

Les mensualités seront calculées sur la base de votre imposition CFE 2017. Une régularisation pourra intervenir le 15 décembre 2018 au moment du paiement du solde en cas d'augmentation de votre cotisation (prélèvement complémentaire) ou de diminution (remboursement).

En choisissant « adhérer au prélèvement mensuel » (cf. page 19), vous accédez à l'écran de saisie. Vous devez être muni de la référence de votre avis (cf. cadre « vos références ») ainsi que de vos coordonnées bancaires.

	uv.fr 👩 🔜	Visite guidée	Plan du site	Questions fréquentes	Affichage contrasté	
	PAIEMENT DE L'IM	PÔT - PROFESSIONNI	ELS			
° fiscal :	PAIEMENT EN LIGNE	OPRÉLÈVEMENT MENSUEL	OPRÉLÈVEMENT À L'É	CHÉANCE		
5555347	Menu > Sai	sie référence				
	Adhésion au prélèvem	ent mensuel				
ter						
Pour d'hab dans	adhérer au prélèvement itation - contribution à l'a le cadre « vos référence	: mensuel, vous devez i audiovisuel public, taxes as » de votre avis d´imp	indiquer la référen s foncières, cotisati position.	ce de l'avis de l'impôt cono ion foncière des entreprises)	erné (impôt sur le revenu - prélèv . Cette référence, composée de 13	ements sociaux, taxe 8 chiffres, est imprimée
IN	IPORTANT : votre de <u>Vous d</u>	emande d'adhésion à la levez donc payer votr	a mensualisation ne e impôt de cette a	e prendra effet qu'en janvie nnée par un autre mode de	er 2018 pour le paiement de votr e paiement.	e prochain impôt.
			-	-		
<u>(*) : Saisie</u>	obligatoire					
TYPE II	мрот					
0	Impôt sur le revenu - Pré	élèvements sociaux	O Taxes foncière	s O Taxe d'habitation - C	ontribution à l'audiovisuel public	Cotisation foncière des entreprises
	•					
NOUVE	LLE ADHESION					
NOUVE Réfé	ILLE ADHESION					
NOUVE Réfé Anné	ELLE ADHESION rence de l'avis* : ie de prise d'effet*	 2018 				
NOUVE Réfé Anné	ILLE ADHESION rence de l'avis* : de de prise d'effet*	2018				
NOUVE Réfé Anné	ILLE ADHESION rence de l'avis* : ie de prise d'effet*	© 2018				
NOUVE Réfé Anné Votre pr	ILLE ADHESION rence de l'avis* : ie de prise d'effet* emier prélèvement mens	 2018 suel sera calculé autom 	natiquement sur la l	base de l'impôt dù l'année pr	écédente.	
NOUVE Réfé Anné Votre pr V votre votre	ELLE ADHESION rence de l'avis* : ie de prise d'effet* emier prélèvement mens otre impôt va baisser ou	2018 Suel sera calculé autom augmenter ? Vous pou	hatiquement sur la l	base de l'impôt dû l'année pr se de vos prélèvements en c	écédente. onséquence, 🕨 En savoir plus	
NOUVE Réfé Anné Votre pr Votre pr V votre T	ELLE ADHESION rence de l'avis* : de de prise d'effet* emier prélèvement mens otre impôt va baisser ou TION : en cas de dimin	2018 Suel sera calculé autom augmenter ? Vous pou ution injustifiée de la	natiquement sur la la uvez moduler la bas base de vos prélè	base de l'impôt dù l'année pr se de vos prélèvements en c èvements, vous vous expo	écédente. onséquence. > En savoir plus sez à une majoration de 10% (5 '	% pour la CFE).
NOUVE Réfé Anné Votre pr V ATTEN	ELLE ADHESION rence de l'avis* : de de prise d'effet* emier prélèvement mens otre impôt va baisser ou TION : en cas de dimin	2018 Suel sera calculé autom augmenter ? Vous pou ution injustifiée de la	natiquement sur la la uvez moduler la bas base de vos prélè	base de l'impôt dù l'année pr se de vos prélèvements en c èvements, vous vous expo	écédente. onséquence, > En savoir plus sez à une majoration de 10% (5 4	% pour la CFE).

Suivez les indications du service de paiement en ligne pour finaliser votre adhésion.

En validant votre adhésion, vous signez un mandat électronique qui autorise l'administration fiscale à effectuer, pour chaque mensualité, le prélèvement SEPA correspondant sur votre compte bancaire. Ce document est **archivé par l'administration fiscale ; vous n'avez pas à l'envoyer à votre banque.**

3 – DOCUMENTATION

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter de la documentation en ligne sur le site impots.gouv.fr :

- en cliquant sur « Votre espace professionnel » puis sur l'icône « Aide » ;

	Votre espace particulier
Construction Parameter Construction Par	C Votre espace professionnel
Accueil > Authentification	(i) Alde
Connexion à mon espace professionnel	Création de mon espace professionnel
Adresse électronique	Créer et activer mon espace professionnel
Mot de passe oublié	Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis Payer mes impôts locaux en ligne

- en cliquant sur le lien <u>Accès aux fiches et à la foire aux questions téléprocédures</u> qui se situe au bas de la page du site > Rubriques du site > Documentation > Informations utiles et foire aux questions sur les téléprocédures des professionnels.

INFORMATIONS	QUALITÉ DE SERVICE	RUBRIQUES DU SITE	AUTRES SITES
Aide sur le site Plan du site Confidentialité / Informations personnelles Sécurité informatique	Accessibilité Les engagements de la DGFiP Votre avis sur le site	Particulier Professionnel Partenaire Collectivité International Documentation Statistiques Trouver un contact Nous connaître Nous rejoindre Salle de presse	Economie.gouv.fr Cessions immobilières de l'Etat Retraites de l'État Ventes domaniales Arnendes Tipi budget Timbres Cadastre Collectivités locales Redevance du code de la route Taxe de séjour

Quatre fiches focus présentent les démarches suivantes :

- Créer un espace professionnel simplifié et adhérer aux services ;
- Consulter un avis de CFE et/ou d'IFER ;
- Payer un avis de CFE-IFER/TP;
- Consulter et payer un avis d'impôt pour les usagers ayant un seul établissement.

Par ailleurs, vous pouvez aussi consulter le <u>dépliant CFE</u> présentant de manière synthétique cet impôt en cliquant depuis la rubrique « Professionnel » sur : « Gérer mon entreprise/association > Je déclare et je paie les impôts de mon entreprise > Documentation utile > Dépliant CFE ».